

**Observations du public concernant l'enquête publique relative à l'implantation d'une plate-forme bi-modale sur la commune belge de Comines-Warneton à proximité des communes françaises de Deulémont, Frelinghien, Warneton et Comines**

**Le 9 septembre 2018**

**Observation n° 12 : Mme Audrey VERMEULEN**

Mesdames, Messieurs,

Je souhaite par ce mail, vous indiquer mon opposition au projet de la plate-forme bimodale (Warneton - B) à proximité de la frontière française (commune de Deulémont - France)

Je reviens régulièrement rendre visite à mes parents (Frelinghien) et je suis atterrée, à chaque promenade le long de la Lys, par les changements effectués depuis plusieurs années et des nuisances qui en découlent

Voilà que j'apprends à nouveau, de grandes transformations en vue, avec la construction d'une plate-forme portuaire

- les promenades à pieds ou à vélo le long de la lys se transforment en calvaire à l'abord de l'usine Clarebout, sur le Quai Verboeckhoven, Comines-Warneton (odeurs de friture, pourriture, œufs pourris, rejets d'eau à la couleur douteuse et avec vapeur d'eau par temps plus frais - donc eau chaude!!) en plus des odeurs, par où les promeneurs pourront-ils passer sans se mettre en danger (charroi) et à l'abri des odeurs et de la pollution ?

- les états (français et belge) financent, par nos impôts, des projets de protection de la nature (Coulée Verte, Corridor Vert, Linbatys, Lyse...) : l'installation va à l'encontre de ces financements très couteux

- la réalisation de cette plate forme bimodale se fera sur une ZONE HUMIDE (zone qui nous protège des crues de la Lys : les réservoirs d'orages ont maintes fois montré leur limite - en région parisienne, nous sommes régulièrement inondés chaque année) ce sera également la fin de la protection de la faune et de la flore qui occupent ces lieux

- à l'avenir : Urbanisation programmée des zones humides (industrialisation) quid de l'écoulement des eaux

- transport fluvial (je vous rappelle que j'habite en région parisienne et que j'en vois les effets) : moins cher, moins polluant que le transport routier

MAIS : une fois la marchandise arrivée à destination, il faut bien la décharger et la mener dans les installations où elles seront transformée - Donc, chargement à nouveau sur des poids lourds et de ce fait : POLLUTION LOCALE ACCRUE - gaz à effet de serre, CO2, particules fines

ces chargements et déplacements de poids du port, jusqu'aux usines, viendront en plus de la circulation provenant de producteurs locaux et des tracteurs

les relevés de la qualité de l'air dans la région Comines-Warneton sont déjà extrêmement médiocres des produits très dangereux sont déjà entreposés à proximité (Clarebout : huile de palme, carburant, Ad Blue, amoniac)

- la pollution impacte notre santé  
nous subissons une pollution visuelle  
une pollution fluviale : rejets dans le bras mort de la lys  
pollution olfactive (friture, pourriture, épluchure humides, œufs pourris)  
pollution auditive (ronronnement continu, claquement dans les cheminées)  
avec la réalisation de ce projet, nous verrons l'augmentation de la production de Clarebout (qui fonctionne déjà au dessus des normes prévues dans son permis de construire initial - trafic croissant, consommation électrique +++ , nuisances régulièrement relevées et relatées auprès du porte parole de l'usine, accidents de travail, et accidents mortels  
la réalisation de ce port apportera aussi son lot de nuisances (bruit, CO2, particules fines, stockage de produits, problèmes d'évacuation des eaux pluviales...)

à noter qu'il existe 2 plates-formes portuaires à Comines et à Wambrechies (Wambrechies, qui ne fonctionne pas actuellement à plein régime)  
en prenant le soin d'étudier un aménagement sur ces deux sites, les coûts seraient évidemment beaucoup moins élevés

Espérant que vous tiendrez compte de mes réflexions,  
je vous présente mes sincères salutations

Audrey VERMEULEN